



OL GROUPE

Avenant au contrat de liquidité avec Crédit Agricole Cheuvreux

Lyon, le 5 octobre 2007

En vertu de l'article 11 du contrat de liquidité confié par la société Olympique Lyonnais Groupe à Crédit Agricole Cheuvreux et afin de permettre à ce dernier d'assurer la continuité de ses interventions au titre du contrat, Olympique Lyonnais Groupe a signé ce jour un avenant au contrat pré-cité, afin d'effectuer un apport complémentaire de 1 000 000 euros au compte de liquidité.

Désormais les moyens affectés au contrat de liquidité sont de 2 000 000 euros.

Plus d'informations :

OL Groupe

Olivier Blanc

Tel : +33 4 26 29 67 30

Fax : +33 4 26 29 67 13

Email : oblanc@olympiquelyonnais.com